

Article 21 du Règlement

LE CANADIEN NATIONAL

LES EMPLOIS À NORTH SYDNEY (N.-É.)

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, le 20 juin, le ministre du Commerce extérieur (M. Crosbie) a dit que la suppression du chemin de fer de Terre-Neuve ne ferait pas perdre d'emplois à North Sydney, ce que le Canadien National et Marine Atlantic lui ont d'ailleurs confirmé. Pourtant, le lendemain même, le CN a donné instruction à tous ses bureaux du Canada atlantique d'envoyer directement à Saint-Jean, par Halifax, tous les conteneurs destinés à la partie de Terre-Neuve située à l'est de Gander, y compris Saint-Jean et la péninsule Avalon.

• (1410)

Le président d'Atlantic Container Express affirme que la suppression du chemin de fer de Terre-Neuve augmentera de 12 à 15 p. 100 le trafic maritime entre Montréal et Corner Brook et Saint-Jean.

Tandis qu'à Montréal on se réjouit de la tournure des événements, le gouvernement refuse de reconnaître que des emplois ont été perdus à North Sydney. Pourquoi refuse-t-il de dédommager la ville et les habitants de North Sydney? Pourquoi fait-il officieusement ce qu'il refuse de faire officiellement, c'est-à-dire reconnaître qu'il y a baisse du trafic maritime à North Sydney, ce qui annonce peut-être la suppression du chemin de fer qui relie Truro et North Sydney, en Nouvelle-Écosse?

* * *

[Français]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE—LA POSITION DES PARTIS
D'OPPOSITION

M. Gabriel Fontaine (Lévis): Monsieur le Président, hier, le député de Windsor-Ouest (M. Gray) se plaignait du fait que le gouvernement n'accordait pas assez de temps pour discuter du libre-échange dans cette Chambre. Il oubliait cependant de dire que depuis des semaines interminables, la coalition des socialistes et des libéraux ne cessait d'utiliser le temps de cette Chambre à mauvais escient, jamais sur des questions de fond, toujours sur des questions de procédure.

Hier soir, monsieur le Président, il s'était plaint dans la journée, pendant le débat sur le libre-échange, jusqu'à 22 heures, pas un libéral dans la Chambre, incluant le député de Windsor-Ouest qui n'a même pas osé venir! Les libéraux ne s'occupent même pas de débattre, lorsqu'ils ont du temps pour cela, mais ils demandent du temps.

Cela veut dire que leurs actions et leurs paroles, c'est diffèrent. C'est par cela que les Canadiens vont les juger, monsieur le Président.

[Traduction]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'EFFET D'AMENDEMENTS PROPOSÉS SUR LE RÉGIME DE
PENSION DES ENSEIGNANTS DU MANITOBA

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, des représentants de la *Manitoba Teachers' Society* m'ont récemment fait part de leurs préoccupations concernant l'effet que certains amendements proposés à la Loi de l'impôt sur le revenu auraient sur les dispositions relatives à la pré-retraite prévues dans leur régime de pension. Leurs inquiétudes sont partagées par d'autres groupes tels que la *Manitoba Organization of Nurses Associations*.

Par exemple, au fil des négociations, la réduction actuarielle intégrale entre 55 et 60 ans prévue dans le régime de pension des enseignants, sous réserve d'avoir dix années de service, a été progressivement diminuée pour être complètement éliminée en 1985.

Les propositions du gouvernement annuleraient les progrès des 20 dernières années ainsi qu'un acquis de taille pour lequel les enseignants ont fait des concessions sur d'autres points à la table des négociations parce qu'ils étaient convaincus de l'importance pour les membres de cette profession très stressante de pouvoir toucher des prestations intégrales de pré-retraite, alors que de nombreux jeunes enseignants n'arrivent pas à trouver du travail. À raison de 3 p. 100 par an, comme le propose le gouvernement, une réduction de 15 p. 100 empêcherait certainement ceux qui désirent cesser de travailler à 55 ans de prendre une retraite bien méritée et nuirait au renouvellement du personnel.

En outre, la proposition de resserrer les exigences en matière de service désavantage les femmes, beaucoup d'entre elles ayant dû interrompre leurs carrières. Les enseignants et les travailleurs de la santé sont particulièrement préoccupés, car ces deux groupes sont composés en très grande majorité de femmes. J'exhorte le gouvernement à réexaminer ces propositions inopportunes.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE DÉBAT SUR L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE
CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Ted Schellenberg (Nanaimo—Alberni): Monsieur le Président, qu'arriverait-il si un grand débat avait lieu à la Chambre et si les députés de l'opposition parlementaire n'y participaient pas?

C'est ce qui s'est produit hier soir alors que les députés ministériels comblaient le vide faute d'interventions de la part des députés libéraux et néo-démocrates. Nous avons pourtant entendu ces mêmes libéraux et néo-démocrates se lamenter jour après jour du peu de temps dont ils disposaient pour débattre cette question.

Ainsi le grand débat est-il devenu le grand effondrement pour les partis d'opposition hier soir. Les médias auraient dû en parler abondamment ce matin, mais eux non plus ne se sont pas donnés la peine de faire acte de présence hier soir.